

Image not found or type unknown



Droit de visite des grands parents

Par **chrismael**, le **29/04/2009** à **09:48**

Bonjour,rnrnMes filles sont parties il y a quatre ans et depuis j'ai peu de nouvelles, elles ne veulent pas me parler. Ausssi j'ai appris qu'elles se sont mariées et une à une petite fille et l'autre est enceinte. Je voudrais voir mes petits enfants. Je leur ai écrit deux fois mais mon courrier reste sans réponse...je suis désemparée que faire ? faut -il que je prenne un avocat ?rnrnmerci de votre réponse